

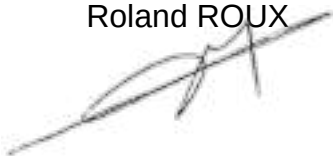
PERETTI – BONNET Associés
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes

**ASSOCIATION pour l'EDUCATION à l'ENVIRONNEMENT
et à la CITOYENNETE du PAYS d'ARLES**
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
1 rue PARMENTIER
13200 ARLES

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
de
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES APPROUVES EN ASSEMBLEE GENERALE DU 13/04/2021

Le Président,
Roland ROUX



La trésorière,
Catherine LEVRAUD



Tél : 04.91.00.32.57 – www.alticaconseil.com
20, Allées Turcat Mery – 13008 MARSEILLE
E-mail : contact.mrs@alticaconseil.com



SAS au capital de 150 000 euros – RCS MARSEILLE B 451 026 587
Société inscrite à l'ordre des Experts Comptables – Tableau Régional de Marseille P.A.C.A.
Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
Siret 451 026 587 00027 - APE 6920Z



A.E.E.C du Pays d'Arles
1 rue Parmentier
13200 ARLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020
(Ce document contient 25 pages)

Aux sociétaires

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.E.EC Pays d'Arles relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Total bilan actif :	322 795 Euros
- Total des fonds associatifs :	8 085 Euros
- Résultat de l'exercice :	2 518 Euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association A.E.EC PAYS D'ARLES à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé au paragraphe « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels.

4. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- Concernant l'impact de la Covid-19 sur l'arrêté des comptes
- Concernant l'impact du changement de méthode résultant de l'application du nouveau règlement ANC N°2018-06

5. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné ci-avant, l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement ANC N°2018-06. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.



Les subventions octroyées à l'association AEEC sont comptabilisées en produits en fonction de leur date de notification, selon les principes de la comptabilité d'engagement.

Elles sont généralement attribuées pour l'année civile. Les subventions octroyées pour une période différente de l'exercice civil font l'objet d'un traitement comptable spécifique afin de respecter le principe de séparation des exercices. Les subventions octroyées pour des projets reportés en tout ou partie du fait de la crise sanitaire ont fait l'objet d'un traitement identique. Le montant des produits constatés d'avance comptabilisés s'élève à 201K€ euros à la clôture de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable et du traitement comptable des évaluations qui ont été retenues.

Concernant la provision pour dépréciation de créance relative aux subventions restant à recevoir à la clôture de l'exercice, nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes utilisées pour cette évaluation et que les sommes provisionnées n'avaient toujours pas été perçues à la date de nos contrôles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

6. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

7. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association A.E.EC PAYS D'ARLES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la



convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

8. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 29 mars 2021
Le Commissaire aux comptes
SAS PERETTI BONNET ASSOCIES,
représentée par Dominique PERETTI



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 198	4 198		
	Autres immobilisations corporelles	23 484	21 062	2 421	1 657
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés	458		458	458
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	800		800	750
	TOTAL (I)	28 939	25 260	3 679	2 864
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 586		16 586	3 490
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	226 105		226 105	244 048
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	76 425		76 425	26 264
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	319 116		319 116	273 802
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	348 055	25 260	322 795	276 667
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				50	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020		31/12/2019	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				7 928
	Fonds propres avec droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau		3 516		(4 025)
	Excédent ou déficit de l'exercice		2 518		481
	Total des fonds propres (situation nette)		6 034		4 384
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement		2 051		
	Provisions réglementées				
	Total des autres fonds propres		2 051		
	Total des fonds propres		8 085		4 384
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
	Total des fonds reportés et dédiés				
Provisions	Provisions pour risques		6 350		
	Provisions pour charges				
	Total des provisions		6 350		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		28 994		55 363
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 298		86 394
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales		48 278		52 298
	DETTES DIVERSES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance		200 790		78 228
	Total des dettes		308 360		272 283
	Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF			322 795		276 667
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			2 517,59		481,19
(1) Dont à moins d'un an			291 360		251 458
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					20 000

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 480	785
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		479
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	13 872	25 443
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	270 529	327 260
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 239	6 721
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 982	(111)
Total des produits d'exploitation		291 102	360 577
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	63 309	94 544
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 065	3 513
	Salaires et traitements	174 871	201 483
	Charges sociales	33 062	58 303
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 491	1 220
	Dotation aux provisions	6 350	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	3 352	4 322
Total des charges d'exploitation		285 500	363 385
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 602	(2 808)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		5 602	(2 808)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3	5
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3	5
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 672	5 646
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	3 672	5 646
RESULTAT FINANCIER		(3 669)	(5 642)
RESULTAT COURANT avant impôts		1 933	(8 450)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		10 105
	Sur opérations en capital	585	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	585	10 105
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 174
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		1 174
RESULTAT EXCEPTIONNEL		585	8 931
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		291 690	370 686
TOTAL DES CHARGES		289 172	370 205
EXCEDENT ou DEFICIT		2 518	481
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	2 148	11 764
	Prestations en nature	17 223	25 812
	Bénévolat	10 292	11 764
	TOTAL	29 663	49 339
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	19 371	20 196
	Prestations	244	5 616
	Personnel bénévole	10 049	11 764
	TOTAL	29 663	37 576

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **322 795** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **291 690** euros
 - un total charges de **289 172** euros
 - dégage un résultat de **2 518** euros
- L'exercice considéré :
 - débute le **01/01/2020**
 - finit le **31/12/2020**
 - et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASSOC. EDUCATION ENVIRONNEMENT CITOYENNETE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations générales :

- Description de l'objet social : l'AEEC a pour but de favoriser l'émergence d'une conscience citoyenne et environnementale chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte dans la perspective d'un développement durable.
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le territoire d'intervention est le PAYS D'ARLES, toutefois l'association peut être amenée à intervenir à l'extérieur de ce territoire, en fonction du cadre des projets considérés. (Bassin versant du Rhône (Plan Rhône); Région PACA - (projets portés par notre réseau régional); etc.

Les modes d'interventions se déclinent selon une éthique humaniste, solidaire, et respectueuse de la diversité des points de vue et des opinions. Ils privilégient des démarches participatives alliant coresponsabilité, codécision et coréalisation, et favorisent ainsi une citoyenneté active, éclairée et responsable tant individuelle que collective.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

- Description des moyens mis en oeuvre :

- La mise en oeuvre d'actions visant à l'amélioration pour tous de la connaissance du territoire dans toutes ses composantes disciplinaires et ses problématiques.
- Une mutualisation des compétences, ressources et démarches, dans une logique de professionnalisme et de respect de l'intérêt général.
- Une animation et une concertation en interaction avec les acteurs du territoire sur des projets ou des problématiques existantes ou émergentes, intégrant la réflexion sur les enjeux locaux et globaux.
- Tous les outils concourant à ses buts: éducation à l'environnement et au territoire pour un développement durable, formation, communication, sensibilisation, participation au débat local.
- La création et/ou l'accompagnement d'initiatives dans le domaine du dialogue territorial, tenant compte à la fois des attentes institutionnelles et de l'expression de la volonté du « pouvoir d'agir » des citoyens.
- L'association a constitué un Conseil Consultatif pour veiller à la validation des actions proposées ou réalisées.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au nouveau règlement ANC N°2018-06 et du plan comptable général issu du règlement ANC N° 2014-03, aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Changement de Méthode comptable :

- La première application du nouveau règlement ANC n° 2018-06 est considérée comme un changement de méthode et pour l'association AEEC un retraitement des subventions d'investissement a été nécessaire puisque l'ancien règlement comptable (CRC n°1999-01) prévoyait un traitement spécifique de ces subventions alors que le nouveau règlement ne contient pas de dispositions spécifiques et il convient donc de se référer aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG. Les changements de méthodes comptables nécessitent un traitement rétrospectif et imputation de l'impact en "report à nouveau". Les comptes 1026 pour 7 928 € ont été reclassé en 110"report à nouveau" pour 6 296 € et 1 632 € en 131

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. L'association est financée majoritairement par des subventions publiques. Il a été présumé, pour l'arrêté des comptes, que les subventions seraient reconduites.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Matériel et outillage 4 ans
- Mobilier de bureau 3 ans

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Faits significatifs

Les comptes sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. L'association est financée majoritairement par des subventions publiques. Il a été présumé, pour l'arrêté des comptes, que les subventions seraient reconduites.

COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif au 31 décembre 2020. Notre association a été impactée dans son activité. Beaucoup d'opérations ont été reportées sur 2021 et l'AEEC a bénéficié des mesures exceptionnelles d'aides à savoir :

- aides de fonds de solidarité pour 4 500 €
- exonération de cotisations sociales et aide aux paiements pour 21 252 €
- report des échéances des cotisations sociales de février à avril pour l'Urssaf et de février pour l'AG2R soit 18 722 €.
- report d'échéances prêts France Active de 8 169 €

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 198					4 198
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 228		2 255			23 484
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 426		2 255			27 682
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	458					458
	Prêts et autres immobilisations financières	750		50			800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 208		50			1 258
TOTAL		26 634		2 305			28 939

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 198			4 198
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	19 572	1 491		21 062
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 770	1 491		25 260
TOTAL		23 770	1 491		25 260

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		6 350		6 350
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		6 350		6 350
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL		6 350		6 350
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 350		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2020

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	800	50	750
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	16 586	16 586	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	641	641	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	219 087	219 087	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	6 377	6 377	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	243 491	242 741	750
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2020

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	28 994	11 994	17 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 298	30 298		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	6 780	6 780		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 594	30 594		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 905	10 905		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	200 790	200 790		
	TOTAL DES DETTES	308 360	291 360	17 000	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 369			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	7 928			7 928	
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(4 025)		13 196	5 654	3 516
Excédent ou déficit de l'exercice	481	(481)	2 518		2 518
Situation nette	4 384		15 713	13 582	6 034
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			3 400	1 349	2 051
Provisions réglementées					
TOTAL	4 384		19 113	14 931	8 085

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

NEANT

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Subventions reportées sur 2021		200 790	200 790
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			200 790

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		585
Produits exceptionnels sur opérations en capital		585
<i>Q-P SUBV. INVEST. AU RESULT. EXERC</i>	585	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		585

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature		
Mise à disposition photographies	900	
Mise à disposition matériel	1 090	
Ouvrages	158	
	2 148	
Prestations en nature		
Locaux mis à la disposition par la Mairie d'Arles	11 407	10 696
charges locatives du local pris en charge par la Mairie	5 816	5 616
Mise à disposition navette VNF		9 500
	17 223	25 812
Bénévolat		
Temps passé par le Président 445 h évaluation au SMIC		4 517
Projet tutoré, étudiants Administration des industries culturelles		3 350
Projet tutoré étudiants Webdoc		203
Bénévolat associatif	10 049	3 695
Intervenants extérieurs	244	
	10 292	11 764
Total	29 663	37 576

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Locaux mis à la disposition par la Mairie d'Arles	18 313	10 696
Mise à disposition navette NVF		9 500
Mise à disposition photographies	900	
ouvrages	158	
	19 371	20 196
Prestations		
Intervenants extérieurs	244	
Charges locatives		5 616
	244	5 616
Personnel bénévole		
temps passé par le président		4 517
projet tutoré étudiants		3 553
Bénévolat associatif	10 049	3 695
	10 049	11 764
Total	29 663	37 576

Effectif moyen

	31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés	5	
	Ouvriers		
	TOTAL	7	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnités départ retraite Mr Dollet départ à 65 ans	9 271	
	9 271	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	9 271	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		